

1 Informations générales

Délai d'inscription: 30 novembre 2025

Téléchargez les formulaires à l'adresse

www.oega.ch/fr/exposants/inscription et enregistrez-les dans votre système informatique. Envoyez l'inscription remplie et signée par courriel à info@oega.ch ou par courrier postal à Secrétariat ÖGA, Bern-Zürich-Strasse 18, 3425 Koppigen

Une confirmation d'inscription vous parviendra par courriel. Veuillez contrôler les données de votre entreprise et vos inscriptions dans les branches concernées, elles seront utilisées dans le catalogue. L'affectation définitive de l'emplacement vous sera communiquée avec la facture, mais au plus tard le **16 février 2026**.

Heures d'ouverture

Mercredi	24 juin 2026	08 h 30 - 17 h 00
Jedi	25 juin 2026	08 h 30 - 17 h 00
Vendredi	26 juin 2026	08 h 30 - 16 h 00

Début de l'aménagement des stands/livraisons

Mercredi	17 juin 2026
----------	--------------

Heures d'ouverture de l'aménagement des stands/livraisons

Extérieur	Accès ouvert
Halles	07 h 00 - 19 h 00 ; Sam. 07 h 30 à 16 h 00 ; Fermé le dimanche

Fin de l'aménagement des stands

Mardi	23 juin 2026	18 h 00
-------	--------------	---------

Le positionnement des machines dans le secteur 10 doit être terminé avant 16 heures.

Acheminement/évacuation du matériel, expédition incl.

Les envois doivent porter le nom de l'exposant, l'indication du secteur, le numéro du stand et la désignation « c/o ÖGA, Bern-Zürich-Strasse 18, CH-3425 Koppigen ». L'exposant doit dédouaner les envois de l'étranger et doit prendre à sa charge les coûts supplémentaires. Les paquets envoyés au secrétariat ÖGA doivent y être retirés par l'exposant. Les instructions des fonctionnaires de l'ÖGA, du service de sécurité et de la police doivent être dûment suivies. Les accès aux secteurs doivent rester libres. La Direction de la foire peut donner des instructions particulières à court terme lors de l'évacuation du matériel (limitations temporelles pour l'entrée, de grandeur pour les poids lourds etc.).

Dépôt

Le lundi et le mardi précédant la foire, l'entrée dans les secteurs 5 à 9 (ouverts à partir de 07 h 00) est soumise au dépôt d'une somme de garantie de 100.-. Ce dépôt sera restitué uniquement si le véhicule quitte à nouveau le secteur dans les 90 minutes qui suivent.

Heures d'entrée des véhicules de livraison pendant l'exposition

Autorisé seulement jusqu'à 7 h 30 et à partir de 17 h 15. À 7 h 45, tous les véhicules doivent avoir quitté l'aire d'exposition (exception pour les véhicules de la foire).

Démontage des stands

Début	Vendredi	26 juin 2026	dès 16 h 30
Fin halles	Samedi	27 juin 2026	d'ici 18 h 00
Fin aires	Mardi	30 Juin 2026	d'ici 18 h 00

Convoi

Les exposants des secteurs 4.1 à 4.6 peuvent se joindre au convoi pour accéder au salon. Les exposants concernés recevront des informations le premier jour du salon.

Prix/tarifs

Les prix sont libellés en CHF et s'entendent hors TVA (voir CG chiffre 12).

Prix d'entrée individuelle

Entrées individuelles en ligne	25.- (TVA incl.)
Adultes Caisse du jour	30.- (TVA incl.)
Étudiants/apprentis/enfants	10.- (TVA incl.)

Bons d'entrée pour votre clientèle

Vous pouvez commander sur la boutique en ligne de l'ÖGA des bons d'entrée pour votre clientèle. Vous pouvez ensuite remettre ces bons à vos clientes et clients. **Seules les entrées effectivement utilisées** vous seront facturées après la foire à CHF 14.- (hors TVA ; conditions et rabais : voir la boutique en ligne). 6 entrées minimum vous seront facturées. Avec la facture, vous recevrez la liste des visiteurs ayant utilisé les bons.

Taxe de stand et frais accessoires

Les tarifs figurant dans les documents d'inscription et dans les présentes conditions générales sont applicables. La taxe de stand ne comprend que le prix de la surface d'exposition. Les frais accessoires se composent de toutes les prestations complémentaires comme l'électricité, l'eau, tapis, les co-exposants, les bons d'entrée, le matériel publicitaire, les tentes, le mobilier en location, les stands déjà montés, etc. Vous trouverez le détail de notre offre sur notre boutique en ligne www.oega.ch

Délais de paiement

Sauf indication contraire sur la facture, le délai de paiement est de 30 jours (voir également CG chiffre 13).

Surfaces d'exposition

Des halles et des aires extérieures sont disponibles selon la branche et le groupe de produits.

Internet

Des connexions sont possibles dans les halles 5 et 8. Demander le formulaire à info@oega.ch

Montage de sa propre tente (formulaire 4a1)

Vous avez besoin d'une autorisation de la direction de la foire pour les propres tentes dépassant 30 m2. Des frais supplémentaires sont facturés conformément aux CG chiffre 5b.

Publicité dans l'espace public

La Direction de la foire ÖGA décline toute responsabilité pour la publicité dans l'espace public (p. ex. le long des routes). Si les autorités ordonnent l'enlèvement de publicités, celui-ci sera effectué aux frais des contrevenants. Plus d'informations sur www.oega.ch/

Commandes date limite : 19 avril 2026

Pour le mobilier de location, les tentes, l'électricité, l'eau, les tapis, etc.

Vous pouvez effectuer vos commandes d'une manière simple et rapide dans la boutique en ligne. www.oega.ch/fr/expo-sants/boutique-web

Informations pour les commandes

Stands préfabriqués

Un raccordement électrique est automatiquement ajouté.

Raccordement à l'eau et électricité

Les installations (position approximative de raccordement, en fonction des éléments du sol) et la consommation sont comprises dans le raccordement. **Si vous souhaitez un emplacement exact des branchements d'électricité et d'eau dans les halles, un double plancher est obligatoire.** Commandez le plancher en bois dans la boutique en ligne.

Tentes pour aires extérieures

Le prix au m² des tentes est déclaré sans frais de stand ni accessoires.

Location de mobilier

Nous proposons une offre attrayante pour halles et aires extérieures.

Matériel publicitaire/Bons d'entrée pour clients

Informez et invitez vos clients à l'ÖGA.

Autres informations

Service élévateur

Un élévateur d'une force portante de 2.5 à 4 tonnes, avec chauffeur, est à disposition des exposants et contre paiement comptant, du vendredi précédant la foire au samedi suivant la foire, de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00 (le demander en cas de besoin au secrétariat de la foire 034 413 80 30). Avant cette période, il doit être demandé auprès du secrétariat de la foire (tél. 034 413 80 30), et 24 heures au moins avant son utilisation. Un responsable de l'entreprise exposante doit diriger le déchargement, respectivement le chargement. La foire décline toute responsabilité.

Surfaces d'entreposage pour matériel d'emballage

Il n'y a pas de surfaces d'entreposage disponibles.

Boissons et nourriture

La distribution gratuite de boissons et de nourriture est autorisée. La direction du salon recommande l'utilisation de vaisselle réutilisable, recyclable ou compostable.

Nettoyage du stand

Incombe à l'exposant.

Élimination des déchets

Chaque exposant, constructeur de stand, fournisseur est responsable d'éliminer ses déchets. Le matériel de stand tout comme les objets d'exposition doivent être récupérés et évacués.

Les déchets suivants peuvent être éliminés sur place :

- ✓ Matériel d'emballage (papier, plastique, carton, sagex), conteneurs à presse.

- ✓ Petites quantités de déchets journaliers dans des conteneurs à ordures (répartis sur toute l'aire de la foire)
- ✓ Conteneurs de collecte pour le PET (répartis sur toute l'aire de la foire)
- ✓ Conteneurs de collecte pour le verre (répartis sur toute l'aire de la foire)
- ✓ À partir du 21 juin 26, des toilettes mobiles seront disponibles.

Sécurité

Pendant les nuits de la semaine ÖGA, l'aire de la foire sera surveillée par une entreprise de sécurité (voir CG chiffre 11). Pour les livraisons après 18 h 00 et avant 07 h 00, vos fournisseurs ont besoin d'une autorisation d'accès délivrée par le secrétariat de la foire. 034 413 80 30

Service médical

Elle sera stationnée du 22 au 26 juin dans le secteur 4.6, vis-à-vis de la Werk-halle, tél. 034 413 80 35.

Incendie/voies d'évacuation

Il est interdit de faire du feu ouvert sur toute l'aire de l'exposition. Les voies d'évacuation doivent rester libres en permanence.

Exposants : billets valables trois jours

L'aire de l'exposition et les halles de l'ÖGA sont uniquement accessibles aux personnes en possession d'un billet valable trois jours, d'un bon d'entrée ou d'une carte de presse à présenter à la caisse. Les billets valables trois jours seront envoyés à l'exposant principal dès la fin mai par poste. Ces billets sont destinés au personnel du stand. Le nombre de billets est déterminé selon le tableau suivant.

Votre taxe nette pour surface d'exposition (hors TVA, sans frais accessoires)

Jusqu'à 500.-	02	pièces
Jusqu'à 1'000.-	03	pièces
Jusqu'à 3'000.-	05	pièces
Jusqu'à 5'000.-	08	pièces
Jusqu'à 7'000.-	11	pièces
Jusqu'à 9'000.-	15	pièces
Jusqu'à 11'000.-	20	pièces
Plus de 11'000.-	25	pièces

Il est possible de se procurer d'autres billets valables trois jours au prix de CHF 35.-/pièce.

Vignettes de parage

Les places de parc pour exposants peuvent être utilisées uniquement avec la vignette de parage. Les vignettes de parage seront envoyées à l'exposant principal dès la fin mai par poste. Prière de respecter le plan de situation des places de parc pour exposants (enveloppe documents d'inscription). Le nombre de billets est déterminé selon le tableau suivant.

Votre taxe nette pour surface d'exposition (hors TVA, sans frais accessoires)

Jusqu'à 1'000.-	2	pièces
Jusqu'à 3'000.-	3	pièces
Jusqu'à 5'000.-	4	pièces
Jusqu'à 7'000.-	5	pièces
Jusqu'à 9'000.-	7	pièces
Jusqu'à 11'000.-	9	pièces
Plus de 11'000.-	11	pièces

Il est possible de se procurer des vignettes de parage supplémentaires à CHF 30.-/l'unit